# LE DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT

Diagnostic : Nm , action de déterminer un problème ou une maladie d'après les symtomes.
Ex: Le diagnostic économique de la ville laissait présager de fortes variation dans la croissance

- Le Diagnostic est la deuxième étape du Plan Directeur de l'Eau.
- Il est l'interprétation du portrait et des symptômes territoriaux.
- C'est le diagnostic qui déterminera les grands enjeux de l'eau dans le bassin


| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 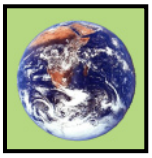 | 2 | Géographie - Topographie | 5 | Portrait végétal | |
| 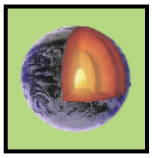 | 2 | Pédologie - Géologie | 6 | Portrait humain | |
| | 2 | Climatologie | 6 | Activités industrielles | |
| | 3 | Hydrologie | 6 | Volet historique | |
| | 3 | Milieux humides | 7 | Infrastructures | |
| | 4 | Zones inondables | 7 | Récréotourisme | |
| | 4 | Qualité et quantité de l'eau | 8 | Acteurs de l'eau | |
| | 5 | Portrait faunique | 8 | Impacts anthropiques | |

# MODE D'EMPLOI DU DIAGNOSTIC

## LECTURE DU DIAGNOSTIC PAR THÈME

Potentiel de problématique

Icône du thème

Thème

État de la disponibilité des données, études et savoirs.

Vert : bon
Jaune : moyen
Rouge : pas bon

**Acteurs de l'eau**

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Présent dans sa forme actuelle depuis 2001 sur son territoire, le CBRM oeuvre à la mise en place de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant avec un grand nombre d'acteurs de l'eau que sont les municipalités, les compagnies privées, etc...
Si la représentativité de tous les secteurs est aujourd'hui assurée, elle n'est néanmoins pas sufisamment étendue pour que la concertation soit optimale. Ainsi deux municipalités, Château-Richer et l'Ange-Gardien ainsi qu'une MRC, celle de la Côte-de-Beaupré sont encore absents de la table. Des efforts particuliers devront être entrepris pour faire adhérer ces organismes à la démarche de la gestion intégrée de l'eau, et pour les amener autour de la table de concertation. Par ailleurs, depuis novembre 2004, le CBRM s'est doté de 4 comités experts, incluants des représentants de 5 ministères adfin d'accéder à toute l'information et disposer du savoir nécessaires au traitement des différents enjeux. À date, ces comités se réunissent régulièrement.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Participation des acteurs de l'eau aux activités du conseil de bassin | Bon |
| Prise en compte par les acteurs de l'eau de la nécessité du développement durable | Bon |
| Représentativité dans le "membership" du conseil de bassin | Bon |
| Hétérogénéité des acteurs de l'eau sur le territoire | Bon |
| Implication citoyenne locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication industrielle locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication municipale locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication communautaire locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication gouvernementale locale concernant les stratégies de développement durable | Moyen |

Liste des paramètres (symptômes) analysés pour établir notre diagnostic. (NB: 4 thèmes ont des diagnostics évidents , donc élaborés sans symptômes).

État du symptome

BON
MOYEN
MAUVAIS

# DIAGNOSTIC

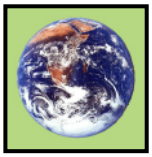

## Géographie - Topographie

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le bassin versant de la rivière Montmorency ne présente aucune spécificité particulière quant à sa géographie ou à sa topographie, qui nécessite une réflexion poussée sur une problématique quelconque. Le relief est celui d'un plateau au sud et de vallées montagneuses au nord. La physionomie générale du bassin est plutôt en longueur qu'en largeur. Sa spécificité résiderait plutôt dans la tenure de ses terres. Avec une faible trace d'activité agricole, une absence d'industrie lourde et un zonage général très orienté dans la thématique récréo-forestière, le bassin versant se destine plutôt à la résidence et à la villégiature de personnes travaillant dans le grand Québec, mais également à des pratiques récréotouristiques. Paradoxalement, l'analyse de la tenure des terres démontre une intense privatisation de celles-ci non seulement aux abords des cours d'eau et plans d'eau mais également dans un aspect général. Ainsi le Séminaire de Québec, très grand propriétaire privé, occupe environ la moitié de la superficie du bassin.

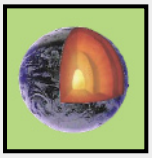

## Pédologie - Géologie

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Les spécifités géologiques sont nombreuses et connues pour le bassin versant. Ainsi, on note la présence de deux grands ensembles bien différents, d'une zone de failles, de structures karstiques. Concernant ces dernières, si la connaissance d'une partie du réseau est possible via les explorations de la grotte de boischatel, l'ensemble de la structure de cette zone reste inconnue. Ces ensembles calcaires sont le lieu de passage d'une partie de l'eau de la rivière Montmorency qui s'infiltre dans le secteur des marches naturelles sans que l'on puisse indiquer précisement ou, et qui ressort très probablement dans la chute de la Dame Blanche, créant avec l'érosion karstique au cours des années des dolines et zones d'éffondrement, qui peuvent représenter un risque de sécurité civile pour Boischatel et le quartier Courville. Enfin , concernant la pédologie et la détermination de la localisation des aquifères dans le bassin versant, le manque de connaissance et l'importance de ces éléments indiquent le besoin de futures études et recherches.

| SYMPTÔMES | | |
|---|---|---|
| | Documentation disponible sur la zone karstique de Courville-Boischatel | Moyen |
| | Identification des événements d'affaissement, d'effondrement et de remblaiement de dolines dans la zone karstique | Faible |
| | Géoréférencement des zones de risque du secteur karstique | Faible |
| | Règlementation spécifique de zonage pour la zone karstique | Faible |
| | Vitesse d'érosion de la structure karstique Courville-Boischatel | Très faible |
| | Localisation du lit pré-glaciaire de la rivière Montmorency | Moyen |
| | Résistance des berges à l'érosion | Moyen |
| | Sites et sols contaminés | Moyen |
| | Documentation disponible sur la pédologie du bassin versant | Faible |

## Climatologie

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le climat du bassin versant est très spécifique, surtout en ce qui concerne les accumulations de neige. En effet, la partie nord du territoire est située en plein coeur de la Réserve faunique des Laurentides, qui est la zone recevant le plus de précipitations neigeuses et possèdant les plus grosses accumulations à l'échelle de la province. S'il n'est pas possible de maitriser la climatologie dans notre approche de gestion intégrée de l'eau, il est néanmoins utile de pouvoir corréler le comportement climatique avec les réactions du milieu subissant ces aléas, pour mieux prévoir et comprendre ces derniers. Ainsi, les épisodes de précipitations, pluvieuses ou neigeuses, la fonte subite des neiges avec les redoux influencent-ils directement le débit des rivières et agissent sur la potentialité d'inondation. Par ailleurs, les pluies abondantes favorisent le ruissellement sur les sols nus qui, de par leur nature sablonneuse, possèdent déjà une forte tendance à l'érosion. Comprendre le climat, c'est pouvoir maîtriser les réactions du milieu...

# DIAGNOSTIC

BON
MOYEN
MAUVAIS

## Hydrologie

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Avec un dense réseau de rivière et un nombre important de lacs, la bassin versant est très alimenté en eau de surface. Si l'on ne connait pas la nature, la dimension et la localisation des aquifères , on imagine aisément que le réseau d'eau souterraine est à l'image du réseau de surface, de grande ampleur. Les impacts anthropiques sur les cours d'eau sont visibles et présents dans la partie sud du bassin avec des problématique d'érosion, de faible contamination chronique en provenance des diverses activités humaines ( industrielles ou récréotouristiques ) et de dégradation des berges. Il reste à déterminer la localisation, l'ampleur et la réalité précise de terrain pour ces possibilités d'impact dans le sud. La vocation du nord du bassin est essentiellement récréo-forestière. Au vu de l'ampleur du territoire, de sa nature et de la difficulté d'accès, il est difficile de quantifier et de qualifier des mauvaises pratiques ou des problématiques, qui, si elles existent, sont de faible ampleur et très localisées géographiquement.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Localisation et identification de l'état des acquifères et nappes phréatiques du bassin versant | Très faible |
| Localisation des lacs du bassin versant | Très bon |
| Localisation des cours d'eau du bassin versant | Très bon |
| Caractérisation de l'état et de la qualité de l'eau des lacs du bassin versant | Moyen |
| Caractérisation de l'état des cours d'eau du bassin versant | Faible |
| Densité du réseau hydrique du bassin versus le réseau hydrique du Québec au complet | Moyen |
| Connaissance des débits minimums écologiques des 5 principaux cours d'eau | Très faible |
| Initiatives citoyennes locales de conservation des lacs ou cours d'eau | Moyen |

## Milieux humides

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Les milieux humides du nord du basssin versant sont en nombre important sans être toutefois au dessus des moyennes. Ils ne subissent que peu ou pas d'impacts anthropiques, par la nature même du territoire. Le RNI et le MRNF précisent aux exploitants forestiers les bonnes pratiques à observer en périphérie de tels écosystèmes. Il s'agirait de valider leur application de terrain , en caractérisant les milieux humides (faune, flore et eau) concernés par une coupe forestière de proximité, devant se réaliser dans l'année par exemple. Contrairement au nord, les milieux humides sont peu nombreux dans le sud du bassin versant. Si leur localisation est bien connue, leur nature, leurs dimensions, leurs spécificités sont, elles, très peu documentées. Ces milieux sont essentiels en tant qu'écosystèmes, pour leur fonction de filtration de l'eau et d'habitat pour la faune. La caractérisation précise de ces écosystèmes est indispensable afin de déterminer les impacts anthropiques éventuels subis par ces milieux et les en préserver.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Localisation des milieux humides du bassin versant | Bon |
| Identification de la nature des milieux humides du bassin versant (ex.marais, marécage, tourbière) | Faible |
| Identification de la vulnérabilité des milieux humides du bassin versant | Faible |
| Règlementation territoriale des milieux humides (ex.statut d'aire protégée) | Moyen |
| Protection physique des milieux humides (ex.accès limité) | Faible |
| Contrôles de conformité des usages permis à proximité des milieux humides | Très faible |
| Initiative citoyennes locales de conservation des milieux humides | Faible |

## Zones inondables

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

C'est très certainement la thématique la plus sensible et la plus large de ce portrait, car ses enjeux comportent des volets financiers, environnementaux et de sécurité publique. Par ailleurs, cette problématique recoupe également l'aspect "Quantité d'eau disponible" avec la vulnérabilité de la station de pompage des îlets, située en zone inondable mais également l'aspect "Portrait faunique" car ces phénomènes sont suceptibles de perturber grandement des habitats déjà fragiles. Si la localisation des zones inondables est d'ores et déjà faite, il reste à pouvoir fournir pour chaque point de zone sensible, la cote maximale prévisible du niveau d'eau afin de mieux préserver ou protéger l'existant et de construire et dimensionner intelligement les nouvelles infrastructures. Par ailleurs, la caractérisation des inondations autour du lac du Délaissé, bientôt disponible complétera la connaissance du phénomène à l'échelle du bassin( la cartographie restera à réaliser). la problématique spécifique de l'Île Enchanteresse devra trouver des solutions.

SYMPTÔMES

| | |
|---|---|
| Cartographie complète, récente et efficace des zones inondables (localisation des zones) | Bon |
| Cartographie du risque d'inondation pour la rivière Montmorency (potentialité des dommages) | Moyen |
| Stratégies de gestion du risque d'inondation (mesures d'urgence) | Bon |
| Stratégies de prévention du risque d'inondation (règlementation, immunisation) | Faible |
| Stratégies d'information à propos du risque d'inondation | Faible |
| Systèmes d'alerte précoces pour le risque d'inondation | Moyen |
| Initiatives citoyennes locales pour la gestion du risque d'inondation | Moyen |

## Qualité et quantité de l'eau

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

L'eau de la rivière Montmorency est de qualité très satisfaisante à excellente concernant les paramètres physico chimiques. Pourtant il est difficile de dresser un portrait exhaustif de la qualité de l'eau dans un bassin versant sur la base d'une seule station d'échantillonnage et sur la seule analyse des paramètres physico chimiques. D'autres études de caractérisation de la qualité de l'eau devraient être réalisées pour les cours d'eau et plan d'eau majeurs du sud du bassin en fonction des usages et des résultats escomptés, ceci afin de compléter le portrait de la qualité de l'eau. Bien qu'il soit généralement non-urbanisé , le nord du bassin versant devra également être caractérisé quant à la qualité de l'eau, essentiellement a proximité des infrstructures de récréotourisme et de transport. Sur le volet de la disponibilité de l'eau, les problématiques sont ponctuelles, principalement lors des étiages. Il conviendrait de réguler les divers usages et de mettre en place des pratiques de consommation différentes, dans un but de préservation.

SYMPTÔMES

| | |
|---|---|
| Qualité de l'eau à l'embouchure | Très bonne |
| Densité du réseau d'analyse de la qualité de l'eau dans les lacs et rivières | Très faible |
| Densité du réseau d'analyse de la qualité de l'eau potable (aqueduc+puits) | Faible |
| Densité du réseau d'analyse de la conformité des rejets d'eaux usées ( égout + fosses septiques) | Très faible |
| Quantité d'eau utilisée à des fins hydroélectriques | Faible |
| Quantité d'eau utilisée à des fins industrielles | Très faible |
| Quantité d'eau utilisée à des fins d'irrigation ( agriculture + golfs) | Très faible |
| Quantité d'eau utilisée à des fins de consommation d'eau potable | Forte |
| Réglementation encadrant la consommation d'eau sur le territoire | Moyen |
| Disponibilité de la ressource hydrique en période d'étiage | Moyen |

# DIAGNOSTIC

BON
MOYEN
MAUVAIS

## Portrait faunique

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le bassin versant possède une très grande richesse faunique. Les espèces de grande faune (cervidés et autres grands mammifères) ont une densité importante et des habitats nombreux. Le caribou de charlevoix est une espèce rare protégée, et localisée en partie dans le bassin. La détermination de la présence d'espèces à statut préoccupant se fait à mesure des observations rapportées et la liste de celles-ci est courte et reste ouverte. Concernant la richesse de la faune aquatique, l'omble de fontaine est quasiment omniprésente dans le bassin dans des sites de qualité. De par les efforts déployés pour assurer sa reproduction et préserver la qualité de ses habitats, mais surtout par l'ensemble des retombées économiques générées autour de la pêche de ce poisson, l'omble de fontaine est l'Espèce-Enjeu du bassin versant, aussi bien en territoire public , qu'en territoire privé. Espèce initialement allopatrique (très majoritairement) dans le bassin, l'omble de fontaine est en concurrence avec d'autres espèces, souvent introduites.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Identification de la nature, de l'importance et de la localisation des populations d'espèces fauniques | Bon |
| Nombre d'espèces fauniques désignées exceptionnelles, menacées ou vulnérables | Moyen |
| Diversité faunique versus le Québec au complet | Bon |
| Portion du territoire reglementée par un statut spécifique (réserve faunique, aires protégées, etc.) | Bon |
| Identification des zones vulnérabilité faunique (routes, zones d'exploitation forestière, etc.) | Faible |
| Prélèvement faunique annuel par la chasse et la pêche. | Bon |
| Réglementation applicable à la préservation de la faune (ex. RNI, quotas,etc.) | Bon |
| Contrôles de conformité de l'application de la réglementation en vigueur | Bon |
| Initiatives citoyennes locales de conservation de la faune | Faible |

## Portrait végétal

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Près de 83 % du territoire du bassin est couvert de forêts, présentant tous les faciès possibles. Cette couverture forestière importante s'associe à une exploitation forestière de même envergure, encadrée et dont les pratiques sont connues. Les écosystèmes forestiers exceptionnels ou les espèces floristiques à statut précaire sont très peu nombreux pour ce qui en est connu (la caractérisation est permanente). Il est par contre nécessaire d'approfondir la connaissance de ces paramètres pour les forêts privées, qui représentent plus de la moitié du territoire. Ainsi, il faudra pouvoir évaluer les éventuels impacts sur l'eau des activités forestières sur les terres du Séminaire de Québec et pour les autres forêts privées, via des contacts directs auprès des exploitants ou de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée - Région de la Capitale Nationale. Les deux enjeux principaux du portrait végétal pour l'eau sont la détermination de la bonne stabilisation végétale des berges et des bonnes pratiques forestières pour en empêcher l'érosion.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Localisation et de la nature des peuplements forestiers. | Très bon |
| Nombre d'espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables | Faible |
| Nombre d'écosystèmes forestiers exceptionnels | Faible |
| Diversité floristique versus le Québec au complet | Moyen |
| Portion du territoire reglementée par un statut spécifique (réserve faunique, aires protégées, etc.) | Fort |
| Identification des zones de vulnérabilité floristique (ex.érosion des berges, coupes forestières, chemins, etc.) | Faible |
| Végétalisation des berges en zone urbanisée | Moyen |
| Réglementation applicable à la préservation de la flore (ex. RNI, PPRLPI, etc.) | Moyen |
| Contrôles de conformité de l'application de la réglementation en vigueur | Faible |
| Initiatives citoyennes locales de conservation de la flore | Faible |

## Portrait humain

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Avec un peu plus de 30 000 habitants, concentrés dans le sud, le bassin versant ne subit pas réellement de pressions environnementales liées à ce nombre de résidants. La plupart des personnes ne travaillent pas sur le territoire des municipalités du bassin, celles-ci ayant plus une vocation "dortoir". Les impacts éventuels sont donc quasiment nuls, en dehors de ceux générés par le déplacement des véhicules sur le trajet domicile-travail. L'accroissement de la population sur ce territoire ne serait donc pas problématique pour autant que les zones sensibles du bassin ne soient pas exposées à des développements résidentiels ou industriels non réfléchis en bordure des lacs et cours d'eau. Par ailleurs, l'importante fonction d'alimentation en eau potable du bassin (pour près de 120 000 personnes), rend nécessaire de préserver l'intégrité des lieux d'approvisionnement pour garantir la qualité et la quantité de l'eau disponible. Pour cela, il faudra bien approfondir la connaissance des impacts anthropiques et naturels possibles dans ces secteurs.

## Activités industrielles

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

L'industrie est quasiment absente du paysage du bassin versant. Ainsi, seulement 3 sources d'impacts potentiels majeurs sont décelées. Au nord, l'exploitation forestière de l'UGAF 31, confiée à la Scierie Leduc, de par la création de chemins forestiers et l'activité de coupe et transport de bois, peut être une source de perturbation des mileux aquatiques avec des conséquences sur la faune et sur l'érosion. Le RNI et les ministères concernées encadrent d'ores et déjà ce type d'activité. Il conviendrait d'approfondir nos connaissances sur le secteur et la manière dont il est exploité. Dans le sud, CSL-Loma opère son activité d'extraction de sable sur un territoire de grande superficie, immédiatement aux abords de la rivière Montmorency. De la même manière, les 3 clubs de golf, par les prélèvements d'eau effectués et les produits phytosanitaires utilisés peuvent être assimilés à une industrie légère. Le CBRM devra se rapprocher de ces acteurs importants pour décrire la potentialité d'impact et mieux appréhender leur activité.

SYMPTÔMES

| | |
|---|---|
| Localisation des activités industrielles | Bon |
| Identification de la nature des activités industrielles | Très bon |
| Densité des activités industrielles | Faible |
| Ampleur des activités industrielles utilisant l'eau à des fins de procédés de fabrication | Très faible |
| Ampleur des activités industrielles rejetant des eaux usées, traitées ou non, dans le milieu naturel | Très faible |
| Ampleur des activités industrielles exploitant des ressources naturelles à proximité du réseau hydrographiqu | Moyen |
| Connaissance de la règlementation environnementale applicable aux activités industrielles | Moyen |
| Contrôles de conformité environnementale des activités industrielles | Faible |

## Volet historique

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le bassin de la rivière Montmorency est un lieu historique de colonisation et de développement industriel, avec les industries du bois, du textile, de la production électrique. Ainsi, les abords du cours d'eau principal ont-ils été en présence de l'homme, de ses activités et des contraintes anthropiques qui peuvent y être associées. Les traces laissées par ces vagues successives de développement sont de deux ordres. Le premier concerne les vestiges historiques qui peuvent faire l'objet d'activités d'interprétation lors de promenades aux abords du cours d'eau, et dont certains sont laissés à l'abandon ou à l'oubli, voire même voués à la destruction. Le deuxième point est l'éventualité de la présence de zones de pollution ou sites contaminés non identifiés à ce jour et entrainant une faible contamination chronique des aquifères ou des rivières. La détermination précise des zones industrielles historiques permettra de transformer certaines hypothèses en certitudes.

# DIAGNOSTIC

BON
MOYEN
MAUVAIS

## Récréotourisme

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le bassin versant est un cadre idéal pour celui qui veut s'adonner à des pratiques récréotouristiques. En effet , la grande variété de paysages préservés et naturels à proximité de l'eau, le caractère montagneux immédiatement à proximité d'une grande ville, les vestiges historiques, et l'absence d'industrialisation désignent ce territoire comme ayant un potentiel élevé en termes de récréotourisme, pour des populations locales et touristiques. Pourtant, contrairement à la rivière Jacques-Cartier, la rivière Montmorency ne peut assumer cette fonction, de par la nature privée de la tenure des terres. S'il existe des activités diverses à l'échelle du bassin, (randonnées de tous types, pêche, nautisme...), l'offre globale demeure très restreinte et limitée à une faible population. La possibilité d'accès à proximité de l'eau fait donc souvent appel à des réseaux de connaissances de propriétaires privés, disposants de terrains en berges et permettant donc à un petit nombre de personnes cet accès, ce que l'on peut considérer comme un privilège.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Identification de l'offre récréotouristique dans le bassin versant | Très bon |
| Diversité de l'offre récréotourisque dans le bassin versant | Moyen |
| Promotion des activités récréotouristiques potentielles | Faible |
| Facilité d'accès à l'eau pour les pratiques récréotouristiques | Très faible |
| Sécurité hivernale encadrant le franchissement des lacs et cours d'eau en véhicule hors route (VHR) | Moyen |
| Sécurité estivale encadrant les pratiques récréoaquatiques (baignade, canot, etc.) | Faible |
| Qualité et diversité des paysages aquatiques | Bon |
| Identification des débits minimaux requis pour la pratique d'activités récréotouristiques sur les rivières. | Faible |
| Identification des débits minimaux requis pour le potentiel d'attraction de la chute Montmorency | Bon |

## Infrastructures

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Le bassin versant possède plusieurs infrastructures qui peuvent avoir des impacts directs ou indirects sur l'eau. Ainsi, les installations de captage et de traitement de l'eau potable, mais également les installations de retenue d'eau ou de franchissement tels les barrages et les ponts, peuvent-ils avoir des influences sur les écoulements normaux des cours d'eau ou sur les habitats ou migrations du poisson. Le CBRM ne possède aujourd'hui aucun indice de ce type d'impact qui lui ait été rapporté. Par ailleurs, certaines infrastructures, tels les corridors d'énergie, favorisent les pratiques récréotouristiques et donc le contact entre l'humain et le milieu aquatique. Il n'est pas rare à l'échelle du bassin de constater des franchissements à gué par des véhicules de loisirs motorisés. Là encore , ce type de pratique amène un impact direct sur la qualité des habitats aquatiques, et sur la mise en suspension de particules fines. Le CBRM devra donc pour toutes les infrastructures identifiées dans le portrait, valider l'existence réelle d'impacts potentiels.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Absence d'infrastructures en zone inondables | Moyen |
| Immunisation des infrastructures situés en zone inondable | Faible |
| Certitude de la capacité de la digue des trois saults à résister à un risque d'avulsion | Faible |
| Densité du réseau de routes, chemins, ponts et ponceaux | Bon |
| Densité en barrages hydrauliques | Faible |
| Qualité des installations de captage et traitement d'eau potable | Bon |
| Qualité des installations de traitement des eaux usées. | Moyen |
| Qualité des réseaux de transport d'eau | Faible |

## Impacts anthropiques

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Dans le bassin versant de la rivière Montmorency, on peut distinguer deux types d'impacts anthropiques potentiels. Le premier concerne tous les impacts potentiels que l'on retrouve de manière récurrente à l'échelle de la province, soit ceux liées à l'entretien et à la construction du réseau routier, mais aussi ceux liés aux installations de captage et de traitement d'eau sur le milieu. Plus spécifiquement dans le bassin, il existe des impacts potentiels ou réels liés à des activitées industrielles ou de nature assimilée. On peut ainsi citer par exemple l'exploitation forestière avec Scierie Leduc, le prélèvement de sable avec CSL-Loma, ou les 3 clubs de golf. Des impacts potentiels sont également localisables au niveau de tous les sites d'entreposage de matériaux, quelle que soit leur nature, et qu'ils soient en activité ou pas. Enfin, on peut envisager un certains nombre d'impacts liés aux structures de retenue d'eau. Si l'on connait les emplacements et la nature des impacts potentiels, il reste au CBRM à valider leur réalité sur le terrain.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Localisation des activités anthropiques dans le bassin versant | Bon |
| Identification de la nature des activités anthropiques. | Bon |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs à l'habitat humain | Moyen |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs à l'agriculture | Très faible |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs au récréotourisme motorisé | Fort |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs au récréotourisme non motorisé | Moyen |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs à l'exploitation forestière | Moyen |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs à la présence d'industries. | Faible |
| Impacts ou potentialités d'impacts dûs à la présence d'infrastructures | Moyen |

## Acteurs de l'eau

DISPONIBILITÉ DES CONNAISSANCES

POTENTIALITÉ DES PROBLÉMATIQUES

Présent dans sa forme actuelle depuis 2001 sur son territoire, le CBRM oeuvre à la mise en place de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant avec un grand nombre d'acteurs de l'eau que sont les municipalités, les compagnies privées, etc...
Si la représentativité de tous les secteurs est aujourd'hui assurée, elle n'est néanmoins pas sufisamment étendue pour que la concertation soit optimale. Ainsi deux municipalités, Château-Richer et l'Ange-Gardien ainsi qu'une MRC, celle de la Côte-de-Beaupré sont encore absents de la table. Des efforts particuliers devront être entrepris pour faire adhérer ces organismes à la démarche de la gestion intégrée de l'eau, et pour les amener autour de la table de concertation. Par ailleurs, depuis novembre 2004, le CBRM s'est doté de 4 comités experts, incluants des représentants de 5 ministères adfin d'accéder à toute l'information et disposer du savoir nécessaires au traitement des différents enjeux. À date, ces comités se réunissent régulièrement.

| SYMPTÔMES | |
|---|---|
| Participation des acteurs de l'eau aux activités du conseil de bassin | Bon |
| Prise en compte par les acteurs de l'eau de la nécessité du développement durable | Bon |
| Représentativité dans le "membership" du conseil de bassin | Bon |
| Hétérogénéité des acteurs de l'eau sur le territoire | Bon |
| Implication citoyenne locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication industrielle locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication municipale locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication communautaire locale concernant les stratégies de développement durable | Faible |
| Implication gouvernementale locale concernant les stratégies de développement durable | Moyen |